



La 38ème édition des journées européennes du patrimoine se déroulera le samedi 18 et le dimanche 19 septembre 2021. Le vendredi 17, certaines animations seront proposées aux publics scolaires dans le cadre de l'opération « Levez les yeux ! ».

D'année en année, la connaissance et la protection du patrimoine culturel de Mayotte prennent de l'ampleur. 14 monuments et sites sont protégés au titre des monuments historiques, des opérations archéologiques sont menées en amont des travaux d'aménagement, des équipes réalisent l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, et de très nombreuses associations rendent ce patrimoine vivant, en pratiquant et en transmettant danses, chants, techniques artisanales, pratiques culinaires, traditions populaires...

Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de redécouvrir cette grande richesse culturelle, qui rattache Mayotte à son histoire, mais qui se vit aussi dans le présent avec un dynamisme exceptionnel. Elles sont aussi un moment de sensibilisation de la population et des décideurs sur la place qui doit être accordée au patrimoine dans la société actuelle, et sur sa préservation pour les générations futures.

Retrouvez le programme des journées européennes du patrimoine à Mayotte sur :

<https://openagenda.com/jep-2021-mayotte>

et le programme national sur

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

En raison du contexte sanitaire, conformément aux mesures annoncées par le Préfet de Mayotte le 6 septembre 2021, le pass sanitaire sera demandé à tout visiteur âgé de 18 ans et plus pour accéder aux manifestations.

Avec le soutien de la Direction des affaires culturelles de Mayotte